



Représentants de l'administration : Christophe Lainé et Serge Audouinaud

Représentants USD-FO : Isabelle Denis, Pascal Denis, Cyril Billy et Patrick Pralong

Autres OS : UNSA et CFDT

Début à 10h

Les directeurs ont passé en revue les sujets suivants :

- Point sur le tract intersyndical de l'ENDLR :

La DNRFP a été accusée de ne pas distribuer de masques sur le site de La Rochelle.

Or, elle applique la doctrine du plan de reprise d'activité national qu'elle a décliné en toute clarté dans son PRA et qui suit les prescriptions de la médecine du travail.

Chaque fois qu'une situation nécessitera la dotation en masques, cela sera fait.

Les agents prenant les transports publics sont également concernés.

Des visières ont été achetées pour quelques cas particuliers.

Remarques de l'USD-FO :

Le courrier avait pour but de faire remonter l'incompréhension des agents quant à la dotation individuelle en kits de protection sur le site rochelais.

- Le nettoyage

Des fiches ont été faites par la médecine de prévention. Les sociétés de ménage en ont connaissance et les mettent en œuvre.

Pour information, les sèche-mains ne sont pas susceptibles de propager le virus.

- Les concours

Les nouveaux calendriers sont validés.

- La formation des ACP2

Au vu des difficultés soulignées y compris par les OS et leur ampleur, le principe de précaution dicte le report de la formation des ACP2 en présentiel à septembre. Le médecin de prévention et l'ISST se déplaceront néanmoins sur le site de La Rochelle pour se projeter sur cette prochaine échéance.

La formation à distance va donc se poursuivre jusque fin juillet. Les stagiaires seront en congés de scolarité au mois d'août.

Pour information, l'ENFiP a retenu ce même principe du report de tous ses stages de formation initiale.



Remarques de l'USD-FO :

Le principe de précaution retenu est une sage mesure. Le nouveau calendrier a-t-il une incidence sur la date de titularisation des ACP2 ?

Cette question pourrait être réglée de façon rétrospective.

Que vont faire les permanents et notamment les formateurs ? Des renforts sont-ils prévus pour la BGAS ?

Les formateurs resteront mobilisés pour la FOAD. Ils pourront également prendre leurs vacances.

Les agents SU de l'ENDLR vont continuer à apporter leur concours à la BGAS. Un renfort de Paris-Spécial au 1^{er} juin est également toujours prévu.

Par ailleurs, le télétravail ou le positionnement en ASA reste la norme tant que les conditions sanitaires sont celles que nous connaissons.

Le plan de reprise des formations au tir de la Police laisse imaginer que la situation sera compliquée sur les pas de tir, nécessitant notamment le doublement du temps de formation puisque 'un pas sur deux devrait être neutralisé.

Cet élément doit être expertisé, car le doublement des durées de formation rend difficilement envisageable l'application de telles consignes.

- La formation continue :

Le plan de formation 2020 doit également faire l'objet d'une expertise avec RH2. En l'état actuel, son déploiement sera très dégradé. La formation continue doit également prendre en considération le taux d'occupation des écoles : les oraux de concours et les formations initiales seront prioritaires.

- Frais de repas :

La période de remboursement s'est arrêtée le 11 mai puisque l'AGRENAD propose des plateaux-repas froids sur les deux sites.

- Congés/RTT :

Tout n'est pas encore stabilisé. Un certain nombre de questions reste en suspens. Il convient donc de ne pas se précipiter pour notifier aux agents la décision les concernant.

- Sur la scolarisation :

Les difficultés et les situations entre écoles sont contrastées. Toutefois, à Lille par exemple, les enfants de douaniers sont repris comme prioritaires.

- En cas de symptômes :

Il est nécessaire de prendre l'attache de son médecin traitant qui prescrira un test PCR. Cela permettra également la recherche des cas contacts afin de pouvoir les tester et les isoler pendant huit



CR audioconférence
14/05/2020

jours avant un nouveau test.

- RH :

La loi qui proroge l'état d'urgence proroge également la suspension du jour de carence jusqu'au 10 juillet.

Des facilités sont également prévues pour le compte-épargne temps.

- Question diverse de l'USD-FO

Lors du CT du 6 mai dernier, 20 à 25 % des effectifs de Tourcoing et 18 % de ceux de La Rochelle étaient annoncés reprendre physiquement à partir du 11 mai, soit un total d'une cinquantaine d'agents. Or, d'après les chiffres communiqués par le SG, il y avait 90 permanents présents contre 44 le 7 mai. Dans le même temps, les télétravailleurs sont passés de 121 à 110. Comment expliquer cette différence et cet afflux ?

Même pour une heure, un agent qui vient sur l'un des sites est recensé comme en présentiel. D'où ces chiffres qui sont effectivement bien supérieurs à ceux escomptés. Mais les consignes restent de prioriser le télétravail et de n'autoriser la présence que pour des motifs impérieux. Les chefs de service ont de nouveau été sensibilisés sur ce point.

Dans tous les services où la présence est nécessaire, toutes les mesures sanitaires ont été prises.

La prochaine réunion est susceptible de se tenir en visioconférence et prendrait la forme d'un GT la semaine prochaine, en fonction de l'actualité et des sujets.

Fin à 11h30